

Cadre légal de l'ARA (MODU41_MARD)



Composante
Faculté de Droit

En bref

- **Langues d'enseignement:** Français
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Réglementation: conciliation conventionnelle, conciliation judiciaire, conciliation extra-judiciaire et judiciaire par un conciliateur de justice

Déontologie et responsabilité du conciliateur

Spécificités de la conciliation: différence entre conciliation et médiation, conduite, posture du conciliateur, place du droit

Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	3,5h
----	-----------------	------

Pré-requis obligatoires

Avoir suivi le module 1 (Les conflits) et le module 2 (La négociation)

Au mieux, avoir suivi le module 3 (La médiation)

Informations complémentaires

Pour achever la formation sur la conciliation, suivre le module 8 (Les actes matérialisant l'accord des parties)

Libellé court : MODU41_MARD

Nature : MODULE

Infos pratiques

Lieux

➤ Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)

Campus

➤ Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette